JOURN@L FOOT

N°494 DU 10 NOVEMBRE 2021

ATTENTION !

Au cours de ces dernières semaines plusieurs accidents sont à déplorer sur nos stades, dont certains très graves. Nous rappelons que **tous les pratiquants et pratiquantes du club, quel que soit leur âge doivent être obligatoirement licenciés**.

Tous les dirigeants, encadrants, responsables d'équipes doivent posséder une licences «dirigeant».

Les bénévoles du club n'ayant pas le statut de dirigeants doivent posséder une licences « bénévoles» (à tarif réduit). A défaut de licence, et en cas d'accident, LA RESPONSABILITE PERSONNELLE DU PRESIDENT serait engagée !

Par ailleurs pour les titulaires d'une licence de joueurs ou arbitres, la souscription d'une licence «dirigeant» dans ce même club est gratuite !

IMPORTANT : COMMISSION DE DISCIPLINE

Le joueurs ou dirigeants exclus lors d'une rencontre sont priés de faire parvenir à la dite Commission un rapport circonstancié dans les 48 heures, ce rapport comparé avec celui de l'arbitre permettrait aux personnes chargées d'instruire le dossier de le gérer en toute objectivité et d'éviter, surtout, un appel ou un recours bien souvent dommageable.

IMPORTANT : COMMISSION DE L'ARBITRAGE

En cas de forfait , un mail d'avertissement au District est nécessaire. Il est cependant important de prévenir l'arbitre par mail **et le vendredi après 12h par téléphone également** (annuaire des arbitres ici)

ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER 2021

L'assemblée générale d'hiver du District aura lieu le **VENDREDI 26 NOVEMBRE à 19h** au
Centre de Conventions
Archamps Technopole
74160 ARCHAMPS

SOMMAIRE

SECRETARIAT GENERAL **P1**
REGLEMENTS **P2**
COUPES **P7**
FUTSAL **P8**
TECHNIQUE **P10**

SECRETARIAT GENERAL

NOTE AUX CLUBS

Clubs non à jour avec le relevé n°1 payable au 05/11/21 :
Arthaz Sports - Bequet AS - Coussinets Mahle - Futsal Lac d'Annecy - GO Bas Chablais – GPT Dingy Lanfonnet - GPT Voirons - Lanfonnet ES - Masques - Raquette FC

TOURNOIS

Compte tenu de la saison particulière cette année et du contexte qui évolue constamment, le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser, et ce jusqu'à la fin de la saison. Si vous souhaitez organiser un tournoi, la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles)

TOURNOIS INTERNATIONAUX :
- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger Formulaires divers Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission des Règlements :
ES Chilly – Divonne – Vallée Verte

Commission de Discipline :
FC Semine – FC La Filière – Marignier SP – US Annemasse – ES Meythet - Y. Josserand

Commission des Jeunes :
CA Bonnevillois – US Argonay – GJ Dingy Lanfonnet – Pays de Gex – FC Aravis

Commission Sportive :
ES Chilly – FC Thones – US Annemasse – FC Leman Presqu'ile – Annecy Portugais – FC Leman – Bonne AC

Commission Féminine :
ESCO – FC Vallée Verte – US Pers Jussy – Morzine – FC Chéran

Commission des Arbitres :
Elkhatiri - Amon

Commission des Coupes :
ES Meythet – Haut Giffre – ASP Villaz – FC Thones (2) - US Mont Blanc – FC Aravis – Morzine – ES Thyez – JS Reignier

Trésorier :
Sphères – FC Chambotte – Ugine – FC Cranves Sales

Commission du Statut des Educateurs :
Marignier SP – TEGG – GJ Dingy Lanfonnet – GJ Mont Blanc – GJ Mont Blanc – AG Bons

Commission des Délégués :
CA Bonnevillois

COMMISSION DES REGLEMENTS

Présidents : Pierre BERNARD et Philippe CHEVRIER

Réunion du 08/11/2021
Publiée le 10/11/2021

ATTENTION NOTE AUX CLUBS :
LA NOTION D'EQUIPIERS SUPERIEURS A VOCATION A S'APPLIQUER LORS DES MATCHS EN RETARD JOUES EN MILIEU DE SEMAINE.

DECISIONS

MATCH n°23406423
DOSSIER N° 493/14 : VILLE LA GRAND AJ 2 – ANNEMASSE /AMBI/GAILL 4 – U15 D2 Poule C du 17/10/2021

En la forme :
La réserve d'avant match formulée par le club de VILLE LA GRAND AJ concernant le fait que « les joueurs ZINEDINE MIHOUBI, LYESS BOUTEMAN, MALIK YODA, QUEVINE NDOMFUNSU et ADAM KHOUBIZI MOUCHARRAF auraient des licences enregistrées moins de 4 jours francs avant le jour de la présente rencontre est recevable en la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 186 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond :
Attendu d'une part qu'après lecture de la feuille de match, les joueurs NDOMFUNSU Quevine et KHOUBIZI MOUCHARRAF Adam n'ont pas participé à ladite rencontre.
Considérant qu'ils ne peuvent donc de ce fait faire l'objet d'une réserve recevable.

Attendu que les joueurs BOUTEMAN Lyess et YODA Malik sont titulaire d'une licence enregistrée le 11 octobre 2021 avec une date de qualification au 16 octobre 2021.
Considérant que ces joueurs étaient régulièrement qualifiés à la date de la rencontre.

Attendu que le joueur MIHOUBI Zinedine, étant licencié en Italie, il devait faire l'objet d'une demande de CIT auprès de la FFF.

Attendu qu'au visa de l'article106 des RG FFF « le joueur est qualifiable au plus tôt à la date de libération figurant sur le document de sortie délivré par le Fédération étrangère sous réserve de l'exécution des formalités prévues pour l'envoi des autres pièces du dossier et dans le respect de l'article 89, concernant la qualification…… ».

Attendu que la date d'enregistrement du CIT s'établie au 3 novembre 2011 avec une date de réponse de la Fédération Italienne et la date de réponse de la FFF à la Ligue au 5 novembre 2011.
Considérant que le joueur MIHOUBI Zinedine n'était de ce fait pas qualifié à la date de la rencontre.

Décision :
La Commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe de ANNEMASSE /AMBILLY /GAILLARD 4 pour en reporter le gain à l'équipe de VILLE LA GRAND AJ 2 et transmet le dossier à la commission compétente pour

homologation.

Résultat :
ANNEMASSE / AMBILLY /GAILLARD 4 : - 1pt
VILLE LA GRAND AJ 2 : 3pts
ANNEMASSE / AMBILLY / GAILLARD 4 : 0 but
VILLE LA GRAND AJ 2 : 1 but

MATCH n°24077643
DOSSIER N° 493/14 : VALLEE VERTE 1 – GFA RUMILLY VALLIERES 4 – SENIORS COUPE 2eme NIVEAU du 31/10/2021

En la forme :
La réserve d'avant-match formulée par le club de VALLEE VERTE portant sur le fait que « des joueurs de GFA RUMILLY VALLIERES 4 seraient susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club ne jouant pas le même jour ou le lendemain » est recevable en la forme conformément aux dispositions de l'article 142 et 186 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond :
Considérant que de l'instruction de la réclamation, il apparait qu'aucun joueur de GFA RUMILLY VALLIERES 4 ayant participé à la rencontre sus nommée n'a participé à la rencontre CHAMBERY SAVOIE FOOT 2 – GFA RUMILLY VALLIERES 2 R2 Poule E du 24/10/2021, dernier match officiel d'une équipe supérieure précédant la rencontre sus nommée.
A titre d'information, l'équipe 1 et l'équipe 3 de GFA RUMILLY VALLIERES jouant ce même 30/31 octobre, la notion d'équipiers supérieurs ne saurait être invoquée à l'encontre de ces équipes.

Décision :
La Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

MATCH n°23405339
DOSSIER N° 493/15 : MARGENCEL 2 – CHAMPANGES 2 – SENIORS D4 POULE A du 03/10/2021

En la forme
La réserve d'avant-match formulée par le club de MARGENCEL portant sur le fait que « des joueurs de CHAMPANGES 2 seraient susceptibles d'avoir participé à plus d'un match le même jour au cours de 2 jours consécutifs » est recevable en la forme conformément aux dispositions de l'article 142 et 186 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond :
Considérant que de l'instruction de la réclamation, il apparait qu'aucun joueur de CHAMPANGES 2 ayant participé à la rencontre sus nommée n'a participé à la rencontre CHAMPANGES 1 – CLUSES FC 1 D3 Poule A du 02/10/2021.

Décision :
La Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

MATCH n°23405620
DOSSIER N° 493/16 : ARENTHON SCIENTRIER 1 – BONNEVILLE 2 – SENIORS D4 Poule C du 24/10/2021

En la forme
La réserve d'avant-match formulée par le club d'ARENTHON SCIENTRIER portant sur le fait que « des joueurs de BONNEVILLE 2 seraient susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club ne jouant pas le même jour ou le lendemain » est recevable en la forme conformément aux dispositions de l'article 142 et 186 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond :
Considérant que de l'instruction de la réclamation, il apparait qu'aucun joueur de BONNEVILLE 2 ayant participé à la rencontre sus nommée n'a participé à la rencontre PAYS DE GEX FC 2 – BONNEVILLE 1 D3 Poule B du 17/10/2021, dernier match officiel d'une équipe supérieure précédant la rencontre sus nommée.

Décision :
La Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée)

NOTE AUX CLUBS CONCERNES

CLUBS EN INFRACTION AU 22 OCTOBRE 2021. ARTICLE 47 DES RG LAURAFOOT
CS VEIGY FONCENEX. ET.S MEYTHET. ENT .S. LANFONNET. GPT OLYMPIQUE BAS CHABLAIS. ARTHAZ SPORTS. RAQUETTE FOOTBALL CLUB. INTERNATIONAL ACADEMY OF FOOTBALL. GPT FOOTBALL DE L'ALBANNAIS 74. DZEMAT ANNECY

COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Bernard CHENEVAL.
Secrétaire de séance : Sandrine DEGORNET.
Présents : Denis MOUCHET, Pierre BERNARD, Alain ROSSET.

Réunion du lundi 08-11-2021
Publié le jeudi 11-11-2021

Tous les joueurs sanctionnés d'un carton rouge le week-end du 6 et 7/11 et jouant le 11/11 purgeront leur automatique le 11/11… (ils pourront jouer les 13,14, 20, et 21) ... et purgeront la suite de la sanction à compter du 22/11 (se référer pour les sanctions définitives à FootClubs).

Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€.
Délégation acceptée.

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :
Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.

Si l'infraction revêt un caractère public, lequel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

Le District est soumis à l'application du pass sanitaire.

DOSSIERS REMIS A L'INSTRUCTION

Dossier N° 10 - 492/50287.1
Match N° 23404589 Séniors D3 – Poule A du 17/10/2021
ES SCIEZ – FC CLUSES

Dossier N° 9 - 492/509923.2
Match N° 23405991 U20 D1 – Poule A du 16/10/2021
AS THONON – US SEMNOZ-VIEUGY I

Dossier N° 14- 493/51310.1
Match N° 23418663 Seniors D5 – Poule A du 24/10/2021
AS MARIN II - FC GAVOT II

CONVOCATIONS AUDITIONS

Dossier N° 8- 491/50993.2
Match N°23406133 - U17 D2 – Poule A du 09/10/2021
US SEMNOZ-VIEUGY II – FOOT SUD 74
Sont convoqués le lundi 15 novembre 2021 à 20h

US SEMNOZ-VIEUGY II :
Le Président ou son représentant
COTTON Pascal, arbitre
CERISE Arnaud, arbitre assistant
DE RIDDER Fabien, délégué
OUBRIK Mathis, éducateur
DE OLIVEIRA MARCELLO Tiago, joueur n°7

FOOT SUD 74 :
Le Président ou son représentant
COUTY Patrice, arbitre assistant
COULAUD Stéphane, éducateur
COUTY Patrice, dirigeant
VERHOLLE Anthony, joueur n°2
DEMAISON Anthony, joueur n°5
TROMPINO LEROUX Lorenzo, joueur n°9
HALL Keon, joueur n°10

Dossier N° 16- 494
FC FORON
Sont convoqués le lundi 15 novembre 2021 à 18 hrs 30

MARTINS Andréa, arbitre accompagnée de son tuteur légal
CHENTOUFI Rachid, président de FC FORON

Dossier N° 17- 494
MARIN - CHAMPANGES
Sont convoqués le lundi 15 novembre 2021 à 19 hrs

SANNICOLO Eric, président de Champanges
RICHARD Michel, dirigeant à Champanges
RENEVILLE Patrick, président de Marin

Dossier N° 12 - 492/50687.1
Match N° 23405485 Séniors D4 – Poule B du 16/10/2021
ES NEYDENS – FOOT SUD GESSIEN 2
Sont convoqués le lundi 29/11/2021 à 18 heures 30

L'arbitre :
SETTI Amar

ES NEYDENS :
Le président ou son représentant
BOROVCI Azem, arbitre assistant
BELABBAS Benamar, éducateur
ADEMI Arsim, joueur n°5

FOOT SUD GESSIEN :
Le président ou son représentant
GALLOPIN André, arbitre assistant
ZUCCONE Cyril, éducateur

Dossier N° 13 - 492/50754.1
Match N° 23405618 Séniors D4 – Poule C du 16/10/2021
FC COMBLOUX 2 – CS ST PIERRE 2
Sont convoqués le lundi 29/11/2021 à 19 heures 15

L'arbitre :
LUIGGI Guillaume

FC COMBLOUX :
Le président ou son représentant
ROSSARD Maxence, arbitre assistant
FIQUET Florent, délégué
LEROY Nathan, éducateur
Monsieur X, dirigeant

CS ST PIERRE :
Le président ou son représentant
BOYADJAN Quentin, arbitre assistant
AFILAL Jamal, éducateur

Dossier N° 11 - 492/50036.1
Match N° 23403825 Séniors D1 du 16/10/2021
SP MARIGNIER – FC THONES
Sont convoqués le lundi 06/12/2021 à 19 heures. (ATTENTION CHANGEMENT DE DATE)

L'arbitre :
HANSMETZGER Hervé

SP MARIGNIER :
Le président ou son représentant
SALOU Kévin, éducateur
GALLIN A Hugo, joueur n°4

FC THONES :
Le président ou son représentant
SERAFINI Kévin, éducateur
PERRILLAT MONET Guillaume, joueur n°5

Dossier N° 15 - 493/50891-1
Match N° 23405887 Seniors D4 – Poule E du 23/10/2021
ES SEYNOD III – CRAN OLYMPIQUE II
Sont convoqués le lundi 06/12/2021 à 19 heures 45.

L'arbitre :
BENELMAADADI Sabri

ES SEYNOD :
Le président ou son représentant
GNANHOUAN Sébastien, arbitre assistant
ASSAH Said, délégué
RICHOL Bruno, éducateur
BOUCHOUCHA Ayoub, joueur n°4
VIDAL Charles, joueur n°7

CRAN OLYMPIQUE :
Le président ou son représentant
ZIOUANE Foad, arbitre assistant
BOUCHARABA Ali, éducateur
AZNAG EL Mahdi, joueur n°5
TANG Kévin, joueur n°9

Dossier N° 18 - 494/50038-1
Match N° 23403827 Seniors D1 du 17/10/2021
ES SEYNOD – JS REIGNIER
Sont convoqués le lundi 13/12/2021 à 18 heures 30.

L' arbitre :
ROMERO Anthony

ES SEYNOD :
Le président ou son représentant
GNANHOUAN Sébastien, éducateur

JS REIGNIER :
Le président ou son représentant
GORMOND RAFFIN Sébastien, éducateur

COMMISSION DES COUPES

Co-Présidents : Pierre Bernard - Maurice Caruso

Le tirage au sort des Coupes du District dans les catégories Séniors 1er niveau (2ème tour) et Séniors 2ème niveau (3ème tour) aura le jeudi 18 novembre à 15 heures au District. En raison de la crise sanitaire, seuls les membres de la Commission des Coupes seront concernés par ce tirage.
Merci pour votre compréhension.

Les rencontres de ces tours seront programmées le dimanche 12 décembre ou le dimanche 19 décembre ou en semaine (nocturne), en fonction des matchs en retard du championnat. Et aussi et surtout, si les conditions atmosphériques le permettent...

Programmes à venir pour les prochains tours ou pour les tours de cadrage.

- Séniors 1er niveau : tours de cadrage fin février ou début mars puis 1/8ème de finale à Pâques.
- Séniors 2ème niveau : 1/8ème de finale à Pâques.
- Féminines Séniors : 1er tour prévu le dimanche 6 mars.
- Féminines U18 : tours de cadrage le dimanche 24 avril.
- Féminines U 15 : 1er tour le samedi 30 avril.
- U 17 1er niveau et 2ème niveau : tours de cadrage le samedi 16 avril.
- U 15 1er niveau et 2ème niveau : tours de cadrage le dimanche 17 avril.

Pour mémoire :
Les 1/4 finales pour toutes les catégories sont programmées le jeudi 26 mai (Ascension).
Les 1/2 finales pour toutes les catégories sont prévues le week-end de Pentecôte (4-5-6 juin).
Les finales ont été fixées le samedi 11 et le dimanche 12 juin au stade des Verchères à Ville la Grand organisées par le club Ville la Grand AJ que nous remercions vivement pour leur implication et pour leur dévouement.

Bon match à toutes et à tous.

COMMISSION FUTSAL

FOOT DES ENFANTS – Pratique associée

Dates des plateaux
- 18 ou 19 Décembre 2022
- 15 ou 16 Janvier 2022
- 22 ou 23 Janvier 2022
- 29 ou 30 Janvier 2022
- 5 ou 6 Février 2022

Inscription
Via le lien suivant : https://forms.gle/HcnJsWhVRb2aSfNE9

Organisations
U9 :
- 8 équipes maximum par plateau
- Pratique sur ½ 5 matchs 10'
- Matchs à 4c4 ou 5c5 (accord commun lors du plateau)

U11 :
- 4 équipes maximum par plateau
- Pratique sur le terrain complet
- 6 matchs de 8' par équipe (matchs aller/retour)
- Matchs à 5c5

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la commission Futsal via son président BOISSON Pierre - boisson.p74@gmail.com

CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS SAVOIE HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

LE NOUVEAU CALENDRIER EST EN LIGNE
VERIFIER VOTRE ADVERSAIRE ET LIEU DE RENCONTRE POUR LES PROCHAINS MATCHS

Le tableau des renseignements clubs également avec quelques petites modifications
Rappels :
- Les rencontres sont paramétrées aux lundis par défaut, environ 3 semaines avant, le calendrier réel est mis à jour par le District de Savoie
- 1 arbitre par rencontre désigné par le district d'appartenance aux clubs recevant.
- Utilisation systématique de la FMI
- Obligation de passer par Footclub pour modification d'horaires, dates ou lieux de rencontres.

JOURNEE 3
FC MARNAZ contre CBF74 - Mercredi - Reporté à une date ultérieure
Gymnase ROSSET Rue PIERRE ROSSET - 74460 MARNAZ

L'ODYSSEE contre FC RUMILLY VALLIERES - Mercredi 10 Novembre à 20H30
Gymnase de la DIAMANTERIE Chemin de BOURDIGNY - 01630 ST GENIS POUILLY

U S CHARTREUSE GUIERS contre A S THONON - Mercredi 10 Novembre à 21H00
Gymnase des ECHELLES Place JEAN MOULIN - 73360 LES ECHELLES

A FUTSAL ROCHETTE O 2 contre FLAC 2 - Vendredi 12 Novembre à 21H00
Gymnase du CENTENAIRE Avenue du CENTENAIRE - 73110 VALGELON LA ROCHETTE

FC AIX LES BAINS contre A FUTSAL ROCHETTE O 1 - Samedi 13 Novembre à 20H00
Gymnase GARIBALDI Boulevard GARIBALDI - 73100 AIX LES BAINS

FUTSAL BOURGET UNITED 2 contre FUTSAL BOURGET UNITED 1 - Jeudi 11 Novembre 21H00
Gymnase du BOCAGE Rue COSTA DE BEAUREGARD - 73000 CHAMBERY

JOURNEE 4
FLAC 2 contre F C AIX LES BAINS - Samedi 20 Novembre A 15H00
Gymnase SOMMEILLER Rue des SŒURS BLANCHES - 74000 ANNECY

A FUTSAL ROCHETTE O 1 contre F C MARNAZ - Vendredi 19 Novembre à 21H00
Gymnase du CENTENAIRE à VALGELON LA ROCHETTE

CBF 74 contre U S CHARTREUSE GUIERS - Samedi 20 Novembre à 19H30
Gymnase PIERRE FALLION Chemin des DAVYS - 74130 BONNEVILLE

A S THONON contre FUTSALBOURGET UNITED2 (voir si OK pour date proposée dans tableau footclub) Maison des Sports Avenue de la GRANGETTE - 74200 THONON LES BAINS

FUTSAL BOURGET UNITED 1 contre L'ODYSSEE - Jeudi 18 Novembre à 21H00
Gymnase du BOCAGE Rue COSTA de BEAUREGARD - 73000 CHAMBERY

FC RUMILLY VALLIERES contre A FUTSAL ROCHETTE O 2 - Dimanche 21 Novembre à 19H30
Gymnase MONERY 10 Rue de L'INDUSTRIE - 74150 RUMILLY

JOURNEE 5
US CHARTREUSE GUIERS contre F C MARNAZ - Mercredi 24 Novembre à 21H00
Gymnase des ECHELLES Place JEAN MOULIN - 73360 LES ECHELLES

FUTSAL BOURGET UNITED 2 contre CBF 74 - Jeudi 25 Novembre à 21H00
Gymnase du BOCAGE Rue COSTA DE BEAUREGARD - 73000 CHAMBERY

FUTSAL LAC ANNECY 2 contre A FUTSAL ROCHETTE O - Samedi 27 Novembre à 15H00
Gymnase SOMMEILLER Rue des SŒURS BLANCHES - 74000 ANNECY

L'ODYSSEE contre A S THONON LES BAINS - Mercredi 24 Novembre à 20H30
Gymnase de la DIAMANTERIE Chemin de BOURDIGNY - 01630 ST GENIS POUILLY
F C AIX LES BAINS contre F C RUMILLY VALLIERES - Samedi 27 Novembre à 20H00
Gymnase GARIBALDI BOULEVARD GARIBALDI - 73100 AIX LES BAINS

A FUTSAL ROCHETTE O 2 contre FUTSAL BOURGET UNITED 1 - Vendredi 26 Novembre à 21H00
Gymnase du CENTENAIRE à VALGELON LA ROCHETTE

Attention, trois journées jouées et déjà 4 rencontres en retard

1ère journée
AS THONON contre AF ROCHETTE O 2

2ème journée
CBF74 contre AS THONON
AF ROCHETTE O 2 contre F C RUMILLY VALLIERES

3ème journée
FC MARNAZ contre CBF74

Dés la parution du nouveau calendrier, ces rencontres seront reprogrammées

COUPE DE SAVOIE

Pas de changement : Voir FOOT 493 du 04 novembre 2021

COMMISSION TECHNIQUE

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Foot des Enfants

Calendriers phase 2

ATTENTION : de nombreux plateaux ont été modifiés et ce dès ce samedi. Pensez à consulter le site.

Les Débutants Tours (u7)

A noter que le PASS SANITAIRE sera demandé à l'entrée des stades concernés par l'obligation légale (éducateurs, parents…)

Débutants Tour
Matin : Accueil de **9h30 à 9h50** - Fin à 11h45
Après-midi : Accueil de **13h30 à 13h50** – Fin à 15h45

20.11 : Semine
Equipes invitées le matin (48) : Annecy (3) – Annecy le Vx (5) – Argonay (4) – Cheran (5) – Chilly (2) – Frangy (2) - GFA (10) – Ht Rhône (3) – La Balme de Sillingy (2)– Lac Bleu (6) – Lanfonnet (3) – Semine (3)

Equipes invitées l'après-midi (49) : Chavanod (5) – Cran (2) – Dingy (1) – Epagny (6) – Foot Sud 74 (4) – La Filière (5) – Meythet (1) - Poisy (3) – Pringy (6) – Semnoz Vieugy (4) Seynod (3) – Sillingy (3) – Thônes (2) – Villaz (4)

27.11 : Valleiry

Feuilles de plateaux manquantes

U9
Le 11.09.2021
Etrembières 1 – Vuache 1 – Sillingy 1 – Pringy 5 – Aravis 1 – Veigy 1 – TEGG 1 – Sciez 3 -Léman 2 – Vougy 1

Le 18.09.2021
Pays de Gex 1 – GFA 4 – Lanfonnet 1 – Poisy 1 – Sillingy 1 – Thonon 1 – Bons 1 -Bonneville 1 – Marignier 1

Le 25.09.2021
Reignier 3 – TEGG Fém 1 – Arenthon 1 – Pays de Gex 3 – Vuache 2 – Aravis 1 -Amphion 1

Le 02.10.2021
Poisy 3 - US AAG 7 – Neydens 1 – TEGG 5 - Ville la Grand 3 - US AAG 19

Le 16.10.2021
Chilly 1 – Semine 1 – Cernex 1 – Léman 1 – Amphion 3 – TEGG 1 – USAAG 1 - FC Cluses 1 – Ville la Grand 1

U7

Le 18.09.2021

Amphion – Brevon – Chavanod – Mont Blanc – Argonay – Cernex – Challex – Combloux – Bonneville – Ville la Grand – USAAG – St Jeoire la Tour – Arenthon Scientrier – Lac Bleu – GFA – Frangy – Dingy – La Balme

Le 16.10.2021

Beaumont Collonges – Divonne – Magland – Marignier – Lanfonnet – Semnoz – Epagny – GFA – La Filière – Anthy Margencel – Le Lyaud – Gavot

Le 23.10.2021

Neydens – Sauverny – Megève – Vetraz – Seynod – Poisy – Sillingy – Douvaine Loisin – Marin